



## Yesidatou Aminou dresse le bilan du premier quart de l'année



Le Journal de

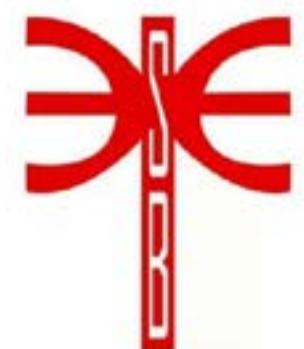
# NOTRE EPOQUE

Journal Beninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

[www.notreepoque.bj](http://www.notreepoque.bj)

N° 114 du Mardi 14 Avril 2020



Message SBEE COVID-19

POSITIONNEMENT DES JEUNES BR POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES À BOHICON

P.3

# Adhésion massive autour d'Alexandre AKOUTOU



Célébration des 60 ans de parution du célèbre roman Un piège sans fin

P.10

Le Patriarche Olympe Bhêly Quenum publie deux nouvelles écrits en 1966 et 1967

P. 2

COVID-19

6 millions de masques et des lots de matériels médicaux réceptionnés

P. 2

Covid-19

Les dons des Ecureuils du Bénin pour soutenir le gouvernement

P.9

Interview journal le démocrate/4 années de la rupture

P.3

«Nous femmes de Pobè nous nous préparons pour porter Patrice Talon en Triomphe»

Portrait  
Douhadji Joseph,  
l'Épervier qui explore les horizons

P.9



LE KANVO  
EN TOUTE

Majesté  
Nouvelle Collection

LOLO  
ANDOCHÉ  
PRÊT-À-PORTE

(+229) 97 01 04 90 | [Lolo Andoche](http://loloandoche.com) | [www.loloandoche.com](http://www.loloandoche.com)

## TENDANCES ACTUELLES

### La mode aujourd'hui

#### Quand vulgarité et indécence s'y mélangent

La mode a investi tous les milieux et toutes les classes sociales. Chacun y va selon ses moyens et son milieu. Que ce soit en matière de coiffure, de vêtements et de chaussures. Le domaine qui attire notre attention aujourd'hui est l'habillement. Les tendances aussi bien chez les hommes que chez les femmes est le "slim", les tenues serrées. La mode aujourd'hui n'a plus de limite, elle a investi tous les milieux, que ce soit dans les collèges, les universités, les milieux professionnels et autres. Il n'est pas rare de rencontrer des élèves filles dans des tenues d'école assez déconcertantes : des tenues fantaisistes, moulantes voire sexy. L'école dont la vocation première est de donner une instruction de qualité aux apprenants pourrait facilement être confondue à un podium de Fashion car on y voit toutes les tenues tendance. La mode doit-elle investir les lieux de savoir ? Difficile de répondre à cette question. On retrouve parfois certaines personnes avec des tenues inadéquates pour le travail dans les bureaux. Il existe des types de tenue pour chaque occasion .Entre les tenues traditionnelles, les tenues de ville, les tenues relaxe, chacun doit savoir la tenue qu'il faut et quand il le faut. Ce qu'il est important de savoir c'est que l'habillement fait partie de la communication non verbale, l'habillement est un outil de communication. Même lors des entretiens d'embauche, un accent particulier est mis sur la façon dont le candidat au poste est habillé. L'apparence, la tenue vestimentaire et la posture véhiculent un message .Selon l'habillement vous envoyez des signaux positifs ou négatifs à votre entourage. Il y a des tenues qui inspirent le respect, d'autres qui dévalorisent et d'autres encore qui font voir la personne comme une personne de mœurs légères .La première des choses que quelqu'un qui vous voit pour la première fois regarde c'est votre habillement ,votre physique, il se fait déjà une impression de vous. Cette première impression peut jouer à la défaveur de l'individu selon la tenue portée. Dans le milieu professionnel, l'habillement doit aller de pair avec la fonction ou le poste occupé. Les jeunes filles et femmes doivent faire attention à leurs tenues .Leurs styles peuvent leur faire prêter des intentions. Leur entourage peut voir des signaux à travers leur façons de s'habiller alors que les intéressées même n'ont aucune idée de l'effet que produit leurs tenues sur les collègues hommes. Ceci est parfois un facteur favorisant le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Les tenues moulantes sont à la mode mais il faut voir le degré qui peut être toléré. Sur le lieu de travail, il n'est pas interdit de porter des tenues à la mode, mais il faut veiller à ce que les tenues soient le moins extravagant possible ,pas trop sexy pour éviter de mettre à mal les collègues. La décence doit être de mise sur le lieu de travail. Pour les grandes cérémonies comme les mariages, les baptêmes et autres chacun fait son choix, certains optent pour les tenues traditionnelles et d'autres pour des tenues de ville. Tout dépend du goût de chacun. Les tenues du week-end sont des tenues souvent très relaxes. Les sorties à la plage, au restaurant, en boîte de nuit sont à l'affiche. La tenue relaxe ne signifie pas que n'importe quoi peut-être porté. Il n'est pas rare de rencontrer des gens dans des tenues vraiment déplacées à la limite vulgaire parce que c'est à mode. Les jeans Destroyed par exemple qui sont très à la mode, on en voit où les déchirures sont faites avec esthétiques et de façon légère et c'est beau mais on en voit d'autres avec de grandes déchirures, où les parties du corps sont très visibles quand c'est porté ce qui paraît vraiment vilain et vulgaire. On voit des jeunes filles et femmes dans tenues très moulantes et très courtes se pavane dans les rues sans souci. L'Afrique doit-elle perdre les valeurs au nom de la mode ? Cette question mérite d'être posée. Dans le jargon des jeunes, être à la mode signifie être branché et personne ne veut être classé parmi les non branchés. Tout est permis pour rester branché, les tenues fantaisistes, avec des couleurs criardes et des designs pas possibles. Ils vont jusqu'à prêter des tenues d'autres pour faire des photos pour se montrer branché sur facebook et les autres réseaux sociaux. Ils sont "Swag" comme ils aiment à le dire. Un véritable travail doit être fait au niveau de la société quant aux déviations qu'on observe de part et d'autres par rapport à la mode. Une photo indécente mise sur facebook peut-être la cause d'un refus d'emploi demain si les recruteurs lors des enquêtes font un tour sur la page facebook de l'individu. Ils pensent souvent que la jeunesse est une étape de la vie où l'on peut tout se permettre mais il y a des choses qui poursuivent et qui réapparaissent au moment où l'individu s'y attend le moins .Le passé rattrape toujours dit-on. Les parents doivent pouvoir jouer leurs rôles en recadrant le style vestimentaire de leurs enfants. On peut être à la mode sans être ni vulgaire ni indécent.

Moukaram A.M.BADAROU



Édité par GEEK BENIN

#### Directeur de publication délégué

Prudence SÉKODO  
95 692 885

#### Conseillers éditoriaux

Elias BEHANZIN  
Léon KOBODUDE  
Luc Aimé DANSOU

#### Directeur de la rédaction

Hervé Prudence HESSOU

#### Rédacteur en chef

Jesdias LIKPETE

## " Le journal de NOTRE EPOQUE "

Assemblée nationale/Examen du 2ème rapport d'activités de Vlavonou

## La diplomatie parlementaire sous Vlavonou au beau fixe



Au cours des six derniers mois, le président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhouon Vlavonou a donné un coup d'accélérateur à la diplomatie parlementaire. C'est le moins ce qu'il convient de retenir de 2ème rapport d'activités qui prend en compte la période du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020 présenté hier mardi 14 avril 2020 au Palais des gouverneurs à Porto-Novo. Des activités de coopération en passant par les activités des Réseaux, des Groupes Interparlementaires d'Amitié et du Parlement des Jeunes du Bénin, sans oublier les missiles à l'étranger et les audiences, le bilan force l'admiration. S'agissant des activités de coopération, elles parlent de la volonté du président Vlavonou d'impulser un souffle nouveau à cette rubrique. Pendant cette période, des activités de renforcement de capacités des députés ont été organisées avec l'appui des organismes de coopération. Il s'agit de la participation des députés au Programme suivi post-formation sur les TIC, organisé par l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD), le lundi 23 décembre 2019 à Cotonou ; de la préparation intellectuelle de la séance de travail du Président de l'Assemblée nationale avec le Vice-président de la Conférence Consultative Politique du peuple chinois, tenue, le 17 décembre 2019 à Porto-Novo ; de la rédaction et la transmission du rapport d'auditions publiques organisées par l'Assemblée nationale et l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD), les 17 et 18 janvier 2020 ; de la participation à l'atelier de validation

des avant-projets de lois portant révision de la loi sur l'orientation de l'éducation nationale et de loi devant régir l'enseignement dans le secteur privé au Bénin, à l'INFOSEC, à Cotonou, le 11 février 2020 ; de la préparation de la séance d'échanges du Président de l'Assemblée nationale et des députées avec les bénéficiaires du Projet « Engageons-nous ! pour plus de femmes en politique au Maroc et au Bénin », le 26 février 2020 au Palais des Gouverneurs ; de l'organisation de la visite d'études et d'échanges d'une délégation parlementaire du Niger au Bénin, du 14 au 18 mars 2020. En ce qui concerne les activités des Réseaux, des Groupes Interparlementaires d'Amitié et du Parlement des Jeunes du Bénin, la production est énorme. En effet dans ce registre, certaines activités ont été enregistrées. Il s'agit notamment de la participation des députés à la session 2019 de la plateforme d'échanges entre le Réseau des parlementaires pour la décentralisation et le développement local et l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB), tenue à Grand-Popo, les 1ers et 2 novembre 2019 ; de l'installation et l'élection des bureaux des GIA, du 28 novembre au 27 décembre 2019 ; de l'organisation par le Réseau des parlementaires béninois sur la population et le développement, le 04 décembre 2019 à Porto-Novo ; de l'inscription, l'installation et l'élection des bureaux des Réseaux parlementaires en janvier 2020 ; de l'organisation de la deuxième session ordinaire de l'année 2019 du Parlement des Jeunes du Bénin, du 20 au 22 décembre 2019 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ; de l'organisation de la première session extraordinaire de l'année 2020 du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB) consacrée à la sensibilisation des jeunes sur le comportement à adopter en période électorale, le 7 mars 2020 à Porto-Novo. Quant aux missions à l'étranger, elles

OBINTI

### Covid-19

## Encore 6 millions de masques et un important lot de matériels médicaux réceptionnés par le Bénin



Le Bénin vient de recevoir un important lot de matériels médicaux composé de 06 millions de masques faciaux, des médicaments et du matériel de protection pour le personnel soignant, ce lundi 13 avril 2020 à l'aéroport de Cotonou. Le Bénin vient de recevoir un important lot de matériels médicaux à l'aéroport international Cardinal Bernardin GANTIN de Cotonou. L'avion CARGO de la compagnie Ethiopian

Airlines s'est posé sur le tarmac de l'aéroport avec à son bord, 06 millions de masques faciaux, des médicaments et du matériel de protection pour le personnel soignant. Cet important lot qui est une nouvelle livraison des acquisitions faites par le gouvernement du Bénin, a été réceptionné par les ministres Benjamin HOUNKPATIN de la Santé et Romuald WADAGNI de l'Économie et des Finances. Ils étaient accompagnés du Directeur Général de l'ANAC, Karl LEGBA, qui a facilité les formalités. La réception de cet important lot de matériels médicaux va permettre de renforcer la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre le Covid-19. Pour le Ministre de la Santé, la po-

pulation béninoise peut se rendre compte que tout ce qu'il faut pour dérouler ladite stratégie se mette en place. Le Bénin dispose désormais de suffisamment de masques, des intrants pour assurer la protection aussi bien du personnel soignant et des populations, et des médicaments pour assurer une prise en charge adéquate des cas positifs. Benjamin HOUNKPATIN a fait savoir que l'ensemble de ce lot d'intrants ira directement à la CAME pour un dispatching dans les pharmacies et officines. Il a, pour finir, invité les populations au respect strict des prescriptions faites par le gouvernement afin de contribuer à la lutte contre le Coronavirus dans notre pays.

### CORONAVIRUS

## Quelques cas pratiques de situation de port du masque



Depuis le 8 avril 2020 au Bénin, le port de masque est obligatoire au sein du cordon sanitaire composé de Cotonou, Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Tori-Bossito, Kpomassé-Toffo, Zè, Sô-Ava, Aguégués, Sèmè-Podji, Porto-Novo, Akpro-Missérété, Adjara, et Atchoukpa ( dans la commune de avrankou). Il est également fortement recommandé en dehors du cordon. Que ce soit à la maison, en voiture, à

## Positionnement des jeunes BR pour les élections communales à Bohicon Adhésion massive autour d'Alexandre Akoutou

*Les jeunes organisations de jeunes conduites par les jeunes leaders Gildas Ogatcha, Eric Dagniho et leurs troupes des quartiers Honmèho, Kpocon et Siliho déclarent leur soutien à la candidature de Alexandre Akoutou et par ricochet leur adhésion au Bloc Républicain. Un soutien de taille pour ratisser large et permettre au Bloc Républicain d'avoir la majorité au niveau du conseil communal de Bohicon.*



**L**'enjeu électoral qui s'annonce très prochainement ne doit laisser indifférent aucun jeune. La jeunesse doit s'y mêler rigoureusement et de façon très attentive afin de prendre part active à la gestion de nos collectivités locales. L'enjeu est si immense au point où l'indifférence de la jeunesse lui sera suicidaire et la rendra responsable du sort de nos communes pour les six

prochaines années. C'est ce que le concept « Jeune Pour Jeune », a refusé en se mettant en ordre de bataille depuis fort longtemps. « Jeune Pour Jeune » a donc œuvrer pour que la jeunesse s'identifier dans les différentes listes en compétition et se soutenir. C'est pourquoi, Gildas Ogatcha, Eric Dagniho et leurs troupes des quartiers Honmèho, Kokpon et Siliho, ont déclaré leur soutien

indéfectible à sa candidature et par ricochet notre adhésion au bloc républicain. « Nous lançons également un appel fraternel à tous les jeunes de notre commune à se retrouver à travers la candidature de Alexandre Akoutou pour le développement de Bohicon » ont-ils déclaré.

Selon eux, le conseil communal de Bohicon mérite un véritable renouvellement. Car elle aura pour mission d'accompagner le chef de l'état dans sa vision de voir un Bohicon moderne sans inondations avec des voies praticables de même qu'une électrification des quartiers de ville et arrondissements périphériques. L'enjeu est de taille, et chaque jeune devra désormais accomplir sa mission ou la trahir. « C'est le moment plus que jamais de mériter la confiance du chef de l'Etat qui entend faire de la jeunesse un véritable levier de développement en lui confiant de grandes responsabilités » affirment ces jeunes de Bohicon.

Alexandre Akoutou, le plus jeune des candidats de toutes les listes en compétition, apparaît donc comme une alternative crédible capable d'impulser une nouvelle dynamique à notre commune qui peine à décoller malgré les nombreuses ressources dont elle dispose. Âgé de 35 ans environ et titulaire d'un Master en Management, Option Transport & Logistique à l'Ecole Nationale de l'Economie Appliquée et de Management ENEAM,(ex INE), le jeune Opérateur Economique, affectueusement à Bohicon

## Editorial

**L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes**  
Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparait. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté.... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

A.A est le candidat à travers lequel la jeunesse du deuxième arrondissement s'identifie à en croire ce que Gildas Ogatcha, Eric Dagniho ont expliqué. Alexandre Akoutou est l'un des candidats les plus proches des

populations du deuxième arrondissement. Les témoignages des jeunes et femmes de l'arrondissement sur sa personne en disent long.

### Interview journal le democratique/4années de la rupture

## «Nous femmes de Pobè nous nous préparons pour porter le Président Patrice Guillaume Athanase TALON en Triomphe»



3/Quelle est votre appréciation sur les 4 années de gestion du Président de la République ?  
R/Je me réjouis de la moisson des quatre années de la rupture pour révéler le Bénin mon beau pays. Dans tous les domaines à savoir le système partisan, les infrastructures, l'électricité l'eau et le social nous notons des avancées concrètes et palpables dans tout le pays et précisément dans notre commune Pobè. C'est une fierté pour nous de clamer haut fort notre soutien à travers notre parti l'Union Progressiste, au régime du Président Patrice Guillaume Athanase TALON. Nous ne nous sommes pas trompées. Personnellement j'ai encore de la motivation et de la détermination pour porter le président Talon en Triomphe à la fin de ce mandat.

4/Votre point de vue sur les dispositions prises par les autorités sur la gestion de la pandémie Covid19 ?  
R/La pandémie covid19, le corona virus, l'invisible ennemi commun de toutes les nations. Vraiment je suis attristée par cette pandémie qui bouleverse le monde surtout mon pays le Bénin. Toutefois, je pense qu'il ya plus de peur que de mal. Le président Patrice Guillaume Athanase TALON et son gouvernement, à mon humble avis, gèrent mieux qu'ils peuvent cette crise sanitaire. J'ai surtout apprécié le message du chef de l'État pour mettre chaque citoyen face à ses responsabilités. Car chaque citoyen doit se protéger et protéger son entourage. Il s'agit alors là d'une question de responsabilité et de conscience individuelle pour nous sauver collectivement. Alors je voudrais inviter chacun d'entre nous à prendre soin de lui et de son entourage en suivant rigoureusement les mesures d'hygiène indiquées par le gouvernement. Je veux surtout parler des gestes barrières contre le covid19. J'exhorter aussi les amis et tout le peuple à éviter la peur qui s'anime sur les réseaux sociaux. Mettons nous ensemble

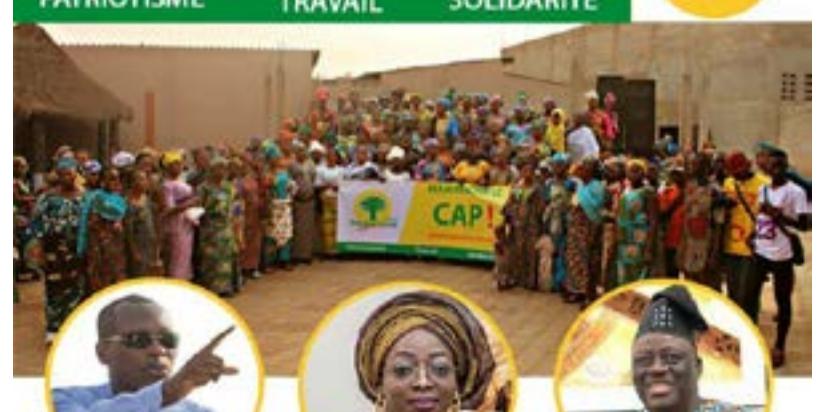
et boutons hors de notre pays cette pandémie.  
5/ Votre mot sur les candidatures des femmes leaders de l'Union Progressiste sur les listes électorales communales et municipales du 17 mai 2020.  
R/La représentativité de la femme est un acquis pour les candidates au sein du conseil communal/municipal. Dans mon parti l'Union Progressiste, les candidatures sont bien réfléchies. Je puis vous rassurer qu'on ne positionne pas pour positionner. La remarque faite actuellement est que plusieurs femmes sont positionnées à comparer aux élections législatives. Il nous revient nous femmes positionnées de montrer notre capacité de militante engagée pour la défense des idéaux de notre parti. Au delà des élections, c'est notre parti l'Union Progressiste qui gagne.

Votre message à l'endroit du président Talon ? J'ai pris l'engagement de soutenir la République à travers le premier citoyen que vous incarnez. Fièrement je dis merci et bravo pour les réalisations quatre années durant. Prête pour vous porter en Triomphe... La lutte continue donc! Pour finir je souhaite que mes soeurs et tout le peuple dans les quatre coins du pays se joignent à nous à Pobè pour continuer à soutenir le président Patrice Guillaume Athanase TALON et son gouvernement pour le nouveau visage que présente notre beau pays le Bénin pour qu'au soir du quinquennat on soit nombreux à le porter en Triomphe. Ce qui me rassure aussi est qu'il a déjà notre soutien à Pobè pour son deuxième mandat constitutionnel.

Maintenons le Cap !



PATRIOTISME TRAVAIL SOLIDARITE



Patrice TALON  
Président de la République du Bénin

Moufidathou GBADAMASSI  
Femme Leader UP-Pobé

Louis VLAVONOU  
Président de l'Assemblée  
Nationale de la République du Bénin

04 ans de Bénin Révélé, nous femmes de Pobè nous nous préparons pour porter le Président Patrice Guillaume Athanase TALON en Triomphe.

Manifestation Adjoë GBADAMASSI

# La crise d'adolescence

## La famille doit toujours jouer un rôle important

L'adolescence est cette période sensible où les parents doivent suivre leurs enfants de près pour leur éviter de tomber dans certains vices et excès. La crise d'adolescence est l'ensemble des troubles censés se produire durant la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette période appelée adolescence est une étape que chaque enfant vit de façon particulière. Parmi les troubles que l'on remarque souvent durant cette période on peut citer : les comportements excessifs, l'opposition aux parents, la désobéissance, les sautes d'humeur et autres. Il faut souligner que la crise d'adolescence est un phénomène naturel qui

existe depuis la nuit des temps. Durant cette période transitoire (13 -18 ans) les enfants connaissent des métamorphoses physiques et psychologiques. Comme cela a été mentionné plus haut, les troubles sont censés se produire, ce qui signifie que tous les adolescents ne font pas de crise. Durant cette période d'adolescence, les parents doivent être très attentionnés. C'est une période où les enfants ont tendance à avoir des comportements extrêmes tels que la prise de la drogue et de l'alcool, la prostitution, le vagabondage, la délinquance et parfois le suicide.

Les transformations morphologiques et physiologiques se précisent à l'adolescence.

Les caractères sexuels secondaires apparaissent : tétons dououreux et mue de la voix chez les garçons, poitrine hanche chez la fille, pilosité aussi bien chez la fille que chez le garçon. Ces différentes transformations sont parfois source d'angoisse, peur de devenir adulte et responsable ; chez d'autres adolescents c'est plutôt le contraire, ils se croient déjà grands et tout permis. Cette période d'adolescence est une période qui nécessite un dialogue permanent entre les parents et les adolescents. Il faudra beaucoup discuter et expliquer les choses de la façon la plus simple. Toutes formes de violence pourraient

faire l'effet contraire que celui escompté. Les conséquences de la crise d'adolescence sont souvent sans grand danger, on peut citer entre autres la baisse du rendement scolaire, la colère, l'entêtement mais lorsqu'il arrive d'avoir des adolescents qui se laissent aller à la prise d'alcool, à la prise de toutes sortes de drogue, se prostituent, ont des comportements excessifs, font des fugues, attentent à la vie d'autrui, font des tentatives de suicide, il faut faire appel aux spécialistes tels que les psychologues et les pédopsychiatres pour un bon accompagnement de l'enfant. La famille a toujours joué un rôle important dans le devenir de chaque enfant. Quand

les parents jouent bien leurs rôles, ils aident les enfants à choisir la bonne voie, mais quand les parents démissionnent, les enfants font souvent des choix inadéquats et indélicats. L'adolescence est la période où l'enfant trace son avenir. L'adolescent essaie parfois de s'éloigner des parents pour s'attacher à d'autres personnes comme les copains qui représentent un idéal pour lui, dans ce cas d'espèce, les parents doivent trouver les moyens pour accompagner/recadrer l'adolescent afin d'avoir toujours leur place dans sa vie. Les parents sont aussi importants que les amis, cela participe de l'équilibre de l'adolescent. Si les fréquen-

tations de l'enfant sont mauvaises, le parent doit trouver le moyen d'y mettre fin. Les parents doivent pouvoir être à la fois discret et présent. Ils doivent être attentifs et mettre les adolescents en confiance. La crise d'adolescence est difficile pour les parents aussi à cause de tout le stress que les comportements des adolescents leur fait vivre, mais la patience doit être de mise pour aider l'enfant à mieux passer le cap de l'adolescence.

Karimath Foumilayo LAWANI  
Présidente de l'ONG Eduquons Autrement Personne ressource : Lucrèce ANAGONOU LARY : Pedopsychiatre Page facebook : programme Eduquons Autrement

### Vie de couples

## Les 7 raisons qui poussent un homme à abandonner une femme

Mes sœurs, aujourd'hui je vous donne 7 raisons qui peuvent pousser un homme à vous quitter, même s'il vous aime de tout son cœur. Ce sont des choses que vous trouverez simples, mais ces choses sont importantes pour vos hommes. Ne négligez surtout pas. Les bonnes femmes prendront notes et me remercieront après, mais les autres femmes diront que c'est n'importe quoi et seront en colère contre moi, mais je veux simplement sauver votre couple. Lisez bien et prenez en note pour garder votre cheri actuel ou votre futur cheri.

1. Le manque de respect : Un homme abandonnera une femme qui lui manque de respect. Ce n'est plus un secret

pour personne. Tout le monde sait que le respect est ce dont les hommes ont le plus besoin dans une relation amoureuse. Ce que les hommes détestent le plus, c'est le manque de respect en public, surtout devant ses parents, amis, etc. L'homme déteste aussi les femmes désobéissantes, celles qui font ce qu'elles veulent. Les hommes détestent les femmes qui ne les écoutent pas.

2. L'infidélité : Les hommes détestent les femmes infidèles, c'est très rare de voir un homme pardonner l'infidélité de sa chérie. Mes sœurs, soyez fidèles à votre homme.

3. Les rapports sexuels : Les femmes sont capables de faire des années sans rapports, mais l'homme est incapable de tenir pour une longue durée.

Mes sœurs, je vous ai toujours demandé de vous abstenir avant la dote ou le mariage, car l'abstinence éloignera les mauvais hommes de vous. Mais ne refusez pas un homme qui vous a doté, un homme qui vous a marié. Ne refusez pas aussi un homme avec qui vous avez déjà eu des enfants, un homme avec qui vous vivez en concubinage dans la même maison. A part ceux que je viens de citer, vous pouvez vivre l'abstinence.

4. Le matériel : Mes sœurs, les hommes n'aiment pas les femmes qui demandent de l'argent, ils n'aiment pas les femmes qui passent leur temps à leur parler d'argent. Si un homme travaille et qu'il vous aime vraiment, il vous donnera de l'argent sans que vous ne lui demandiez.

Mais vous devez chercher à travailler pour éviter de toujours parler d'argent à votre homme.

5. La pression : Les hommes n'aiment surtout pas qu'on les mette la pression. Un homme peut abandonner facilement une femme qu'il aime à cause du fait qu'elle lui met assez de pression. Il subit tellement de pression qu'il finit par abandonner. Mes sœurs, ne soyez pas trop exigeantes, c'est à force de vouloir beaucoup qu'on perd le peu qu'on a, donc acceptez ce que votre homme vous donne, ne demandez pas trop. Il faut accepter le peu que ton homme te donne, le bonheur c'est d'accepter et profiter du peu qu'on a. N'obligez pas votre homme à vous payer des choses chères, ne lui mettez pas de pression, surtout s'il a un boulot

qui le stresse déjà. Un homme a besoin de liberté, donnez de la liberté à vos chéris.

6. Les ultimatums : Les hommes n'aiment pas qu'on les lance des ultimatums. L'ultimatum, c'est lorsque tu demandes à ton homme de respecter obligatoirement certaines conditions, sinon tu vas réagir. Je vous donne un exemple : Lorsque tu dis à ton homme de changer obligatoirement son comportement sinon tu iras voir ailleurs, c'est un ultimatum. C'est un exemple que j'ai donné. Alors, même si votre homme se comporte mal, ne lui lancez pas d'ultimatum. Je le dis parce que les hommes sont de nature autoritaire et la femme est de nature soumise. Donc, lorsqu'une femme pose un ultimatum à son homme, c'est comme si elle essayait

de le dominer, il se sentira faible. Alors que les hommes n'aiment pas les femmes qui les dominent. Il faut donc savoir parler calmement à un homme sans lancer d'ultimatum.

7. Discuter ses ordres ou ses pensées : Les hommes n'aiment pas les femmes qui refusent de faire ce qu'ils leur demandent. Une femme doit respecter son homme. C'est-à-dire qu'elle doit faire ce que son homme lui demande. Mais lorsqu'elle discute avec lui, il trouvera qu'elle est irrespectueuse. Même si votre homme a tort, vous devez trouver la bonne manière de lui parler : Parlez toujours calmement et avec douceur afin qu'il puisse comprendre. Mais ne discutez jamais avec lui.

Si tu as aimé dit moi omoin merci

# Code de déontologie de la presse béninoise

## Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, prennent toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

## Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

## Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

## Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

## Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

## Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

## Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

## Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

## Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

## Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

## Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

## Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

## Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un " direct", d'éléments d'information ou de publicité.

## Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

## Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

## Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

## Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

## Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

## Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

## Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

## Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

## Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

## Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

## Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

## Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

## Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

*Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999*

*Mis à jour le 15 juin 2005*

# Lutte contre la corruption Conditions et limites

(Une réflexion de Richard Boni Ouorou sur le quatrième anniversaire de gestion du pouvoir de la rupture)



Montréal, QC, Canada,  
Le 14 avril 2020

Monsieur Patrice TALON  
Président de la République  
Chef du Gouvernement  
Chef de l'État, Chef suprême des Armées  
Présidence de la République du Bénin  
GOUVERNEMENT DU BENIN

Objet: Quatrième anniversaire de gestion :  
Lutte contre la corruption; réflexion sur ses  
conditions et ses limites.

Monsieur le Président,

Alors que vous entamez votre cinquième année de gestion à la tête de notre beau pays le Bénin. Permettez-moi de m'adresser à nouveau directement à vous et de soumettre à votre jugement cette autre longue missive. Échanger de vive voix avec vous aurait été l'idéal, mais en ces temps chargés de défis, la voie épistolaire est celle qui sied, d'autant que les écrits restent, comme on dit.

À première vue, mon exposé vous paraîtra sans doute unidirectionnel et limitatif comparativement à une conversation de gré à gré. Mais en tenant pour ainsi dire l'attention de votre raison, mes propos, et les questionnements qu'ils soulèvent, auront le mérite, je crois, de faire opérer une certaine dialectique dans votre esprit, une disposition toujours de mise lorsqu'il s'agit de réfléchir et de gouverner.

Vous savez, Monsieur le Président, au-delà des attaques contrecarrées et des ripostes tactiques de la petite politique, il y a ce qui dure, ce qui transcende, ce qui est essentiel. Apprendre à surmonter les contradictions pour le bien du peuple et de la nation, voilà qui est fondamental quand on préside à l'exercice de la démocratie. Mon exposé a pour objectif de donner quelques balises à cet égard et, bien que critiques par moments, mes propos sont radicalement constructifs : ils visent à ce que vous ayez toujours le réflexe d'écouter l'Autre, de chercher la synthèse. Car ce n'est que par le véritable dialogue que les intérêts divergents peuvent être réellement délibérés et hiérarchisés rationnellement au sein d'une communauté de destin.

Je prendrai la lutte contre la corruption au Bénin comme cadre heuristique et comme exemple actuel. Votre lutte contre la corruption pourrait d'ailleurs être exemplaire et marquer

un tournant dans la politique béninoise contemporaine. Et même dans la trajectoire du pays. Mais pour être vaincue, toute corruption doit être bien comprise sociologiquement ; elle doit être saisie dans sa globalité, dans ses rapports sociaux constitutifs. Vous ne pourrez orienter adéquatement et mener efficacement combat que si votre approche, pour rester dans les tons hégléiens, est transcendante.

La guerre à la corruption est un thème phare de votre gouvernance. Tous vous ont entendu marteler vos slogans et manifester votre vive intention d'endiguer ce fléau. D'ailleurs, geste hautement symbolique s'il en est un, vous avez vous-même veillé aux destinées de l'ANCL (devenue le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption), sous tutelle après la non-reconduction du mandat de l'équipe de Jean-Baptiste Elias) avant de nommer à sa tête, le 19 mars dernier, votre ministre d'État et Secrétaire général, Pascal Irénée Koupaki. Concernant cette nomination, par contre, n'aurait-il pas été plus avisé, dans un souci de transparence, de ne pas choisir un apparatchik pour nettoyer les écuries d'Augias ?

Je ne critique pas, Monsieur le Président, le fait que vous vous posiez en ardent promoteur de la rigueur et de la probité au sein de l'administration publique. Mais il faut que les efforts mis à cette fin ne soient pas factices. Je n'appuierais jamais une lutte à la corruption qui ne serait qu'un paravent, qu'une mesure électoraliste. Assainir les mœurs gestionnaires, et ce à quelque niveau que ce soit dans l'appareil d'état, demande un engagement désintéressé, des actions transparentes et des politiques et règlements sans chausse-trappes.

J'ai utilisé le mot « mœurs » un peu plus haut. Il faut le garder à l'esprit. Je montrerai plus loin que la dynamique corruptrice et les rapports complexes qu'elle instaure (éléments corrupteurs, corrompus, victimes) sont multidimensionnels. À un stade avancé, comme c'est le cas au Bénin, la corruption doit être appréhendée comme un système, et même une culture. Dès lors, lutter efficacement contre elle ne peut se limiter à des mesures conjoncturelles ni, encore moins, à des évincements partisans ou des licenciements arbitraires. Ce fut malheureusement la donne sous la gouvernance de Yayi Boni et il semble que ce soit encore sous la vôtre.

Le dévoilement de l'autorité (incarnée par des personnes en un temps et un lieu donné) mérite d'être sanctionné, cela va de soi. Mais toujours agir a posteriori en fonction de circonstances et « d'affaires » n'est pas ce qui

va endiguer la corruption au Bénin. La chose ne sera possible, Monsieur le Président, que par une « déprogrammation » globale, que par une offensive touchant tant les structures gouvernementales et institutionnelles qu'la pensée populaire. Les modes de fonctionnement et de gestion, les promotions, les nominations, les cadres réglementaires, les instances, les processus électifs, les délivrances et allocations, etc., tout cela est à soumettre à des contrôles d'imputabilité. Comme doivent être changées aussi les habitudes des gens qui évoluent dans (ou sous) la dictature de ces structures et qui ont été conditionnés à voir la corruption comme une fatalité, médisante pour les intouchables, réjouissante pour les initiés et révoltante pour le petit peuple qui en fait les frais ou qui, parfois, s'en sent exclu.

Au Bénin, la corruption est presque devenue un fait social total. L'éthos du pays en est empreint tant elle est encréedans les administrations, les sphères économiques, les anticambres politiques, les organisations électORALES et, même, dans les aspirations sociales. Le virus s'est propagé dans notre société, l'a corrompu et il ne peut être éradiqué que par une médecine évoluée, holistique.

Mon diagnostic est sévère, j'en conviens, et les élites, notamment politiques, sont à enquêter d'entrée de jeu. Pour avoir une compréhension juste et complète de la corruption, il importe cependant d'embrasser plus large et de ne pas faire porter tout le blâme sur elles. Bienvoir comment les ressorts agissent est un atout, Monsieur le Président. Beaucoup de gens parlent de corruption, mais ils sont peu nombreux à en connaître les racines et les ramifications. Un traité des problèmes sociaux induits par la corruption au Bénin devrait ailleurs un jour être écrit. Pour l'heure et pour ma part, je me contenterai ici de soulever quelques éléments susceptibles de vous éclairer.

Une société fonctionne non seulement parce qu'il y a une différenciation des pratiques, des rôles et des statuts, mais aussi parce que leur compréhension et leur acceptation sont réelles sous l'effet notamment des normes, des valeurs et des idéologies communes. Les rapports sociaux se cristallisent ainsi, dont certains sont des rapports d'autorité. Que ce soit celle du savoir et de la science, du droit et de la justice, de la représentativité et de l'exceptionnalité, ou encore celle de l'expérience et de l'âmesse, toute autorité n'est pas problématique en soi malgré la répartition inégale de ceux et celles qui sont aptes à l'incarner. Elle le devient lorsqu'elle n'est plus normale (au sens sociologique), qu'elle n'est plus reconnue et acceptée, quand elle n'est plus profitable à la grande majorité. Bref, quand l'équilibre est rompu entre les pouvoirs accordés à certains (l'élite) et ce qu'en obtient le peuple, et ce, tant dans les faits que dans les perceptions.

Logique dès lors que l'élite soit pointée du doigt et tenue responsable des affres quotidiennes, des inégalités, des souffrances populaires. D'ailleurs, qu'on soit passé, dans la terminologie courante, de « l'élite », comprise comme une minorité dotée d'une supériorité reconnue et d'une autorité morale, aux « élites », c'est-à-dire cette catégorie sociale dominante et plutôt contestée, est révélateur du type de relation à l'autorité qui s'est instauré dans les sociétés, même les plus développées.

La corruption comme exercice perverti de l'autorité, comme utilisation abusive d'un pouvoir reçu par délégation à des fins privées... est la définition classique. Le mal vient d'en haut, il prend naissance au sein des groupes élitaires dont les représentants céderont à la tentation. En Afrique, au Bénin particulièrement, la personnalisation de la corruption et son identification aux figures d'autorité ont même conduit à une généralisation : est corrompu, ou présumée corrompu, toute personne qui détient une autorité !

Cette perception nuit à la cohésion sociale et au progrès. Associée ainsi à l'usage illicite qu'en font les élites, l'autorité perd de son poids et de sa valeur essentielle. Le réflexe populaire de contester les « autorités » mine la notion même d'autorité, à l'image des fake news qui plombent le savoir. Face à cela, Monsieur le Président, les campagnes partisanes pour redorer des blasons et pour épingle des fautifs restent insuffisantes.

Résidant actuellement au Canada, et après ce que je viens d'écrire, je peux passer pour un donneur de leçons. Or, il faut savoir que la corruption accommode aussi très bien des sociétés occidentales « avancées », qu'elle n'est pas le propre des pays en voie de développement ou nouvellement démocratiques. En fait, la littérature sociologique le montre (les travaux de L. Mucchielli entre autres), le système électoral est aussi une source de corruption, laquelle se manifeste alors sous d'autres formes. Dans le cas des jeunes démocraties comme celles du Bénin, où pendant longtemps les pratiques frauduleuses ont été incontournables, il y aurait cependant un double phénomène : 1- de vieilles habitudes politico-administratives toujours présentes à l'intérieur des nouveaux systèmes technocratiques et des structures de représentation ; 2- un conditionnement populaire toujours opérant et faisant de la corruption un horizon parmi d'autres. Du bakchich au favoritisme en passant par les falsifications et les détournements, les mœurs béninoises, Monsieur le Président, ne se sont pas toutes métamorphosées parce qu'il y a eu la Conférence nationale.

C'est pourquoi la corruption, active comme passive, doit être combattue de manière globale, systémique : dans les ministères comme dans les chambres parlementaires, dans les institutions et les officines, au sommet de l'État comme dans la rue. Une culture de la vérité et de la transparence doit prendre racine et envahir l'espace. Et il faut donner aux Béninois et Béninoises le goût d'y croire, leur permettre de passer à un autre niveau dans leur participation au développement démocratique du pays. Tout le Bénin devrait pouvoir se déprogrammer de la corruption, y devenir intolérant (au sens médical du terme) et ne plus voir une avenue possible, comme les violences sexuelles sur les femmes, ne le sont plus maintenant dans nombre de sociétés grâce à #MeToo.

Sortir de la dissonance et de la logique corruptrice, surmonter les contradictions et les leurre, c'est aussi dépasser les stades réjouissances partisanes devant les têtes qui roulement. La communauté béninoise, usée autant que séduite par son gouvernement kleptocrate, doit aller au-delà des dénonciations à répétition. Il y a d'ailleurs de l'ignorance dans l'accueil que reçoivent les petites manœuvres anticorruptions : les gens ordinaires aiment qu'on punisse les délit, les corruptions de fonctionnaires par

# Lutte contre la corruption

## Conditions et limites

(Une réflexion de Richard Boni Ouorou sur le quatrième anniversaire de gestion du pouvoir de la rupture)

ex., mais ne savent pas que les pratiques frauduleuses institutionnalisées ne sont pas visées par le droit pénal du pays. Laisser structurellement et culturellement se perpétrer des abus et des malversations pour pouvoirs réprimer à la pièce de manière opportuniste n'est pas porteur de changement ni de progrès social. Une telle « lutte » s'inscrit au contraire dans la continuité d'un rapport de domination bien connu au Bénin.

Pourquoi Monsieur le Président ne pas plutôt saisir l'occasion pour instaurer l'autorité de la vérité et de la justice? Pourquoi, dans la foulée de votre offensive anticorruption, ne pas faire en sorte que les élites et le peuple réfléchissent ensemble dans le cadre d'une grande réconciliation? Unis, les Béninois pourraient alors participer aux réformes et à la recherche d'un équilibre social, de solutions équitables, de voies de développement et de contre-pouvoirs effectifs.

Bien sûr, pour vaincre durablement la corruption, il faut aussi qu'une sorte de réingénierie de l'État se dessine, que des lois et règlements soient votés et appliqués, que des mécanismes de contrôle et de vérification soient mis en place partout dans la technostucture institutionnelle et dans les grands organismes de gestion et de régulation, ainsi que dans les processus électifs, quels qu'ils soient. C'est ainsi qu'on assurera l'effet durable du coup de barre, qu'on accèdera à un niveau supérieur, que la prévention de la corruption deviendra possible.

Du reste, comme garantie finale à cette culture de la vérité venant d'en haut, mais aussi sanctionnée d'en bas, il importe que la transparence s'impose urbi et orbi. Ce qui veut dire une médiatisation des programmes, des études, des cadres réglementaires, des orientations, projets, décisions, corrections, données, bilans, etc. qui sont d'intérêt public. Il va sans dire, dans ce contexte et pour l'avenir, que le rôle, la santé, le pouvoir et la liberté de la presse doivent être optimaux.

Dans les gouvernements démocratiques, pour paraphraser Maurice Block, ce sont les médias qui moralisent (rendent meilleur), car la corruption ne peut résister longtemps aux attaques de la presse. Publiciser l'information vérifiée et pertinente est le meilleur moyen d'inspirer le respect de soi-même, comme individu et comme peuple. Les journalistes, Monsieur le Président, devront être au cœur de l'opérationnalisation des réformes. Validée par les activités médiatiques, la transparence est l'antidote au mensonge et au silence par lesquels corrupteurs et corrompus s'entendent dans les faits pour déoyer le rapport d'autorité.

Grâce à une lutte systé-

mique et systématique contre la corruption et à l'émergence d'une culture de la vérité, je vois la démocratie représentative béninoise repartir sur des bases solides. Je vois des citoyens optimistes, n'ayant plus comme unique choix les promesses personnelles des acteurs politiques, gouvernants, élus, agents et autres responsables. Je vois lessystèmes et les appareils d'état ne carburant plus aux mensonges et aux arrangements frauduleux. Je vois les Béninois faire confiance à leurs élites et s'en inspirer. Je vois, en somme, une infrastructure étatique et des institutions devenues résistantes à la corruption et à l'abri de toute mauvaise volonté, fut-elle celle d'un président.

Ce sont là de grandes et belles vues... chimériques, penserez-vous peut-être, Monsieur le Président. Si je reste pour ma part convaincu que le changement progressiste commande l'imagination au pouvoir et la raison communicationnelle, pour reprendre des formules consacrées, je comprends tout de même qu'institutionnaliser la vérité et la transparence puisse donner le vertige. Il faut donc aussi rester terre-à-terre. Méthodes, étapes, préparation, précaution... Lutter efficacement contre la corruption demande de l'organisation. Par exemple, l'équipe d'experts dédiée à celle-ci doit être multidisciplinaire, neutre et sans penchant partisan; un plan d'orientation étayé est à produire; des forums et des débats d'idées (notamment en ligne) sont à organiser; des missions à l'étranger à planifier, etc. Tout cela, bien sûr, afin d'en arriver à l'intégration de gardes légaux et de mécanismes de reddition de compte efficaces.

Rien n'empêche cet égard de progresser en entonnoir, c'est-à-dire de commencer par la mise en place de points de contrôle à large spectre incarnés par des mandataires officiels de type vérificateur. Je vous en suggère deux ici, Monsieur le Président : 1- le Vérificateur général du Parlement; 2- le Directeur parlementaire du budget.

La corruption, je l'ai effleurée plus haut, ne se dissout pas nécessairement dans les milieux politiques où les charges sont électorales. Les relations politiciens / électeurs peuvent être perverties par ce que Léon Gambetta appelait les « industries de placement électoral politico-financières ». Différents mécanismes existent toutefois pour contrer la vénalité électorale, dont le plus connu et le plus utilisé est le poste de Vérificateur général du Parlement. Dans un système politico-administratif béninois renouvelé, l'organisme dont ce vérificateur aurait la direction :

- Vérifierait l'utilisation des ressources mises à la disposition du gouvernement par le parlement, ayant

pour ce faire des antennes à l'intérieur de tous les ministères;

- Effectuerait une reddition de comptes à la fin de chaque cycle budgétaire, tous les fonds approuvés et dépensés par le gouvernement étant scrutés à la loupe;

- Verrait ses responsabilités énoncées dans la loi qui l'aurait institué, des responsabilités comme celles de contrôler la conformité des dépenses du gouvernement aux directives de la loi sur les finances publiques, et de mesurer l'efficience des actions, attributions et usages relativement à ces ressources (la bonne administration et le rapport coûts / bénéfices des programmes gouvernementaux seraient des critères d'analyse à cette fin et seraient détaillés dans la loi).

Il y a des fonds et des initiatives qui se perdent dans votre gouvernement, Monsieur le Président, notamment — à en croire le ministre d'État, Boudoulaye Bio Tchané — en matière de mise en œuvre de programmes de développement. Et cela est justement en partie dû à la faiblesse des mécanismes de contrôle budgétaire issus de vos réformes dont les ambitions sont disproportionnées par rapport aux moyens administratifs dont elles disposent. Et alors que le gouvernement béninois ne reçoit, pour son budget de fonctionnement, aucun autre input significatif que les entrées fiscales, votre Programmed'Actions du Gouvernement se révèle être une statue aux pieds d'argile, privé des contributions d'investisseurs en manque de garanties. D'ailleurs, le fait d'avoir récemment, dans l'une de vos réformettes, retiré au parlement le pouvoir d'approuver tous les projets de prêts gouvernementaux leur envoie un bien mauvais signal. La transparence, Monsieur le Président, ne s'obtient pas avec des chiens de garde édentés! Un VGP légitime et efficace est une condition sine qua non au renforcement de la confiance des grands bailleurs de fonds.

Autre niveau de contrôle souhaitable : le Directeur parlementaire du budget, dont le rôle dans la lutte systémique contre la corruption se ferait un peu en parallèle tout en compulsant les données budgétaires gouvernementales. L'accent serait mis sur la protection des intérêts et des droits de la population, des contribuables béninois, mais aussi des exécutants. Ce serait un vérificateur-protecteur, un genre d'ombudsman chargé avec son équipe de :

- résoudre de manière impartiale, indépendante et confidentielle les plaintes de toute personne concernée de subir les conséquences néfastes d'une attribution malhonnête ou se sentant lésées en raison de pratiques frauduleuses;

- mener des enquêtes formelles dans le cas où la médiation et la négociation auraient été vaines;

- recommander des correctifs pour que cesse une injustice tant dans des dossiers individuels qu'organisationnels et informer les dirigeants politiques d'éventuels problèmes systémiques.

Au Canada, où ils sont nommés en vertu d'une politique ou d'un document d'attributions dans des organisations du secteur privé ou public, les ombudsmans ont de grands pouvoirs d'enquête et l'autorité de publier des rapports annuels ou spéciaux, accessibles aux journalistes. Pourquoi, Monsieur le Président, ne pas faire de même au Bénin avec la nomination de Directeurs parlementaires du budget? Ce serait déjà une façon tangible de procéder afin que « des mutations s'opèrent dans notre pays pour le bonheur de tous », comme vous l'écriviez vous-même il n'y a pas si longtemps.

Oui, mais, au Bénin, il y a maintenant le Haut Commissariat à la Prévention de la Corruption, me direz-vous. Effectivement, sauf que le HCPC est aussi bancal dans son approche que ne l'était l'ANCL et que ne le sont les dirigeants béninois face la corruption, ce ne sera qu'un autre acronyme pour une structure de délation sur commande. L'ANLC ne disposait d'aucune autonomie dans son fonctionnement, ne s'activant que selon le bon vouloir de quelques huiles qui s'en servaient pour régler des comptes politiques ou pour discréditer d'autres organismes. Un tel fonctionnement a nourri le cynisme chez les Béninois et n'a pas rassuré les investisseurs. Nonobstant son nom, le HCPC planera-t-il aussi bas?

Depuis les affaires Cen-Sad et PVI, par exemple, la difficulté à traduire les récriminations et les promesses de moralisation en mesures concrètes, c'est-à-dire en lois et en organismes de lutte contre la corruption, témoigne du manque de leadership et du désintérêt chronique des dirigeants béninois qui se sont succédé au fil du temps. L'impossibilité des organismes anticorruption de se constituer rapidement en partie dans des dossiers douteux est aussi un signe, tout comme les difficultés de la justice béninoise, par manque de mordant, à s'attaquer aux patrons criminels et à rassembler des preuves de corruption (incapacité de s'introduire dans les institutions pour opérer des contrôles).

Je veux bien laisser la chance au coureur, Monsieur le Président, mais l'implantation des deux niveaux de vérification au sein de toutes les administrations, institutions et ministères béninois serait déjà beaucoup plus crédible comme offensive contre la corruption. Ce serait

même un grand pas vers une culture de la transparence puisqu'il y aurait autant prévention que cura. Une telle reprogrammation redonnerait par ailleurs confiance aux investisseurs locaux et internationaux, lesquels pourraient désormais compter sur une vérité officielle n'émanant plus seulement que d'une seule source, mais de plusieurs (organismes décentralisés, presse libre, etc.).

Je le répète, les grands objectifs de la lutte contre la corruption au Bénin sont orphelins d'appuis législatifs, de mécanismes de contrôle et d'assises sociales. Or, au-delà de toute cette offensive à organiser correctement, il faut aussi savoir mettre la dignité humaine au cœur de vos politiques. Car, en bout de piste, à quoi bon la vérité, la transparence et l'autorité vertueuse sans aide véritable à la famille et à l'enfance, sans émancipation de la femme, sans vraies mesures de protection sociale, sans richesse collective ni citoyenneté pleine et entière pour tous. La lutte contre la corruption, Monsieur le Président, doit être subsumée au renforcement de la démocratie et des droits de la personne.

On en revient à la dialectique, finalement, par l'effet de laquelle les contradictions sont dépassées. Les sociétés saines et pluralistes auxquelles tant de gens aspirent ne sont possibles que si leurs institutions légitimes sont inclusives, c'est-à-dire ouvertes, représentatives et reconnues, que si les autorités se transforment dans la démocratie participative. Réprimer subjectivement des acteurs politiques n'est pas un combat édifiant.

Gouvernants et gouvernés devraient être des citoyens égaux au Bénin. Et nul individu ou groupe ne devrait s'y approprier le pouvoir politique ni encore moins faire pour son propre bénéfice. Mais, seules, les élections ne garantissent pas l'inclusion, la participation de tous aux destinées nationales. Même si elle est affirmée dans la constitution, la souveraineté du peuple demeure un pari qui, chose certaine, n'est jamais gagné lorsque les différents paliers de représentation et mille et une instances sont dévoyés, souillés par la corruption.

Pour preuve, les programmes de développement béninois, par exemple, asymétriques et distordus par rapport aux besoins réels. Exclusion et corruption vont de pair.

Je termine ici, Monsieur le Président, après avoir mis la table à une autre missive dont le propos portera sur le développement et la démocratie au 21ème siècle dans leur interdépendance, ce que John Locke appela le « coeur de la cité ». Avec tout mon respect et ma considération,

Richard Boni OUOROU

Politologue et consultant

**I- Abonnement**

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

**II- Publi-rédaction****1-Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

**2- Textes proposés par la rédaction**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

**III- Insertions publicitaires**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

**IV- Petites annonces**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo  
 Autre localité du Bénin  
 Afrique/Europe /Monde  
 Soutien

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
<input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa			

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de .....

BP (Rép. du Bénin) - Tél: ..... pour règlement par :

Chèque       Espèces       Mandat-lettre



CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS

## Portrait

**Douhadji Joseph, l'Épervier qui explore les horizons**

**D**ouhadji Joseph connaît une carrière professionnelle atypique. Depuis ses débuts professionnels, le défenseur togolais a connu des clubs africains mais également le vieux continent. Sans réellement s'ériger au rang de superstar, la carrière du jeune togolais n'en demeure pas pour autant moins intéressante. Au cours de ses nombreuses aventures, il a connu de belles expériences.

Né le 5 décembre 1994 à Agbetiko, Joseph Douhadji est un international togolais qui évolue au poste de défenseur central. À ses débuts, le jeune

joueur a évolué dans les tournois de district avec Unisport de Kangnikopé. Il ne connaîtra cependant pas la D1 ou la D2 dans son pays. C'est au Nigeria qu'il vivra ses premières grandes aventures. Il s'engage dans un premier temps avec le club Dolphin FC. Il y évolue jusqu'en 2016 avant de changer de couleurs. Il ne quitte cependant pas le championnat nigérian. En février 2016, il rejoint sans frais Rivers United. Il y évolue pendant 1 an quelques mois avant de s'envoler vers une nouvelle destination. Son épisode avec Rivers United terminé, Joseph Douhadji quitte le Nigeria et le continent africain et s'envole en Turquie vers une nouvelle aventure. Sur le vieux continent, Joseph Douhadji évolue avec Adama Demirspor. Il y reste pendant une année environ avant de connaître une période sombre. Pendant une année environ, Joseph Douhadji restera sans club avec un enchaînement de blessures.

En juillet 2019, il rebondit en Afrique du Sud signant à Bidvest Wits FC. Il y joua la compétition CAF. Comme un peu trop souvent, son bail coupe court assez vite. Six mois après, il rejoint Black Léopards le 31 janvier 2020. Dans sa nouvelle aventure le natif d'Agbetiko cherche encore ses repères mais est freiné par la crise sanitaire mondiale qui sévit. Pour rappel, Joseph Douhadji a déjà connu des sélections avec les Éperviers du Togo sous Claude Leroy.

Gaël HESSOU

**Mondial U-20 2013****Ces trois français au départ, naturalisés africains**

**L**'histoire des binational attire toujours grande attention dans le monde du football. Si certains d'entre eux choisissent leurs couleurs nationales depuis les catégories d'âge, d'autres les changent une fois en passe de connaître l'équipe senior. Revenons dans le présent article sur trois internationaux africains qui au départ évoluaient pour l'équipe de France de football.

Ils sont trois ces joueurs binational à avoir connu le sacre de l'équipe de France U-20 au mondial 2013. Mais à ce jour, ils ne sont pas en sélection française. Ils évoluent désormais avec les pays africains, de leur seconde nationalité. Geoffrey Kondogbia, le capitaine de la sélection centrafricaine.

La pieuvre comme il est affectueusement surnommé a connu une belle campagne mondiale avec les U-20 de

l'équipe de France. Titulaire indiscutable, il a inscrit deux buts dans la compétition. Le natif de Némours a plus tard connu des sélections avec l'équipe de France Espoir mais également avec l'équipe A. Il a disputé des matchs amicaux avec les bleus, délivrant même une passe décisive à Olivier Giroud. Mais l'équipe de France ayant un effectif pléthorique, Geoffrey Kondogbia n'a jamais disputé de match officiel ou de compétition avec les tricolores. Une situation qui a rendu possible sa naturalisation. En 2018, il rejoint la sélection centrafricaine où il porte désormais le brassard de capitaine.

Youssouf Sabaly, le latéral des Lions de la Teranga.

Victorieux avec les U-20 de l'équipe de France, Youssouf Sabaly est désormais un international sénégalais. C'est en 2017 qu'il proclame son choix

pour la sélection sénégalaise. Avec le Sénégal, Youssouf Sabaly a déjà disputé une coupe de monde et une finale de CAN récemment. Il n'a cependant pas encore connu de succès avec les Lions de la Teranga.

Mario Lemina le virevoltant offensif gabonais.

Après sa victoire avec les U-20 de l'équipe de France, Mario Lemina a également connu des sélections en France Espoirs. En 2015, sélectionné par le Gabon, il a fait partie de son désintérêt avant de revenir sur sa décision quelques mois après. Il choisit enfin le Gabon et connaît des sélections avec les Panthères. Auteur de 3 réalisations avec l'équipe nationale du Gabon, Mario Lemina est toujours à la quête de son premier succès international avec les Panthères.

Gaël HESSOU

**La mère de Neymar officialise sa relation avec un mannequin de 22 ans**

gala.fr Apr 12, 2020 1:29 PM  
**N**adine Gonçalves, 53 ans, maman de Neymar, a officialisé samedi 11 avril sur Instagram son histoire d'amour avec un beau mannequin de 22 ans, plus jeune que son fils. C'est officiel, Neymar a un nouveau beau-père. Nadine Gonçalves, mère de l'attaquant du PSG, a officialisé sa relation

amoureuse avec un beau mannequin de 22 ans. La Brésilienne de 53 ans, qui adore partager des photos de famille sur les réseaux sociaux, est séparée du père de ses enfants (Neymar et sa sœur Rafaella) depuis plusieurs années. Elle ne s'est jamais exposée avec un autre homme sur Instagram ou dans les médias. Prouvant par ce geste à son nouveau petit ami

que c'est du sérieux entre eux. "L'inexplicable ne s'explique pas, il se vit", a écrit Nadine Gonçalves en légende de cette photo, où les deux tourtereaux sont enlacés, et se regardent avec plein de tendresse. La différence d'âge entre eux a évidemment fait beaucoup parler dans les commentaires. Mais Neymar lui-même, qui a 28 ans, soit six ans

de plus que le nouveau chéri de sa mère, a pris la parole pour la défendre et la féliciter. "Sois heureuse maman, je t'aime." Mais qui est donc ce jeune homme ? Il s'appelle Tiago Ramos, il a 22 ans, un corps de rêve et est mannequin. Il fréquente Nadine Gonçalves depuis plusieurs mois et a déjà rencontré sa famille à plusieurs reprises. En

## Coronavirus:

**Les dons des Ecureuils du Bénin pour soutenir le gouvernement**

- 900 masques médicaux de protection.

Voici le message des Ecureuils du Bénin lu par le coach adjoint Moussa Latoundji

«Tout le peuple béninois nous a portés jusqu'aux 1/4 de finale de la CAN 2019 en Egypte. Nous tenons par ce don de produits et de matériels nécessaires au combat contre le Covid-19 à soutenir le gouvernement béninois dans sa lutte contre cet ennemi invisible. Comme sur le terrain, le meilleur moyen de remporter une partie est de faire preuve de solidarité. De notre lieu de confinement, nous exhortons l'ensemble des Béninois à faire preuve de civisme et à respecter scrupuleusement les consignes des autorités et ensemble nous gagnerons cette guerre.

Avant chaque match, nous chantons avec fierté notre hymne dont certaines paroles résonnent encore plus aujourd'hui : « Jadis à son appel, nos aïeux sans faiblesse

Ont su avec courage, ardeur, pleins d'allégresse Livrer au prix du sang des combats éclatants.

Accourez-vous aussi, bâtisseurs du présent, Plus forts dans l'unité, chaque jour à la tâche, Pour la postérité, construisez sans relâche ! » Unis, solidaires et disciplinés, nous parviendrons à vaincre cette pandémie qui frappe le monde entier et ressortirons encore plus forts de cette situation.»

Damien TOLOMISSI

## 100 jours d'investissement pour la postérité par la présidente nationale de la Jci-Bénin Yesidatou Aminou dresse le bilan du premier quart de l'année



**E**n exécution de son devoir de reddition de compte, la Présidente Nationale de la JCI Bénin était face à Walid AGRO dans une émission en ligne sur Facebook live et sur zoom le lundi 13 Avril 2020. « 100 jours d'investissement pour la Postérité : Mesurons le Parcours », était le thème de cet entretien de 90 mn dont le but est de rendre compte aux membres et à la communauté des 100 jours d'exécution de la dynamique « Pour la Postérité Investissons » de la Jeune Chambre Internationale Bénin. Cet entretien fut l'occasion pour la Présidente Nationale Yésidatou AMINOU de faire le bilan des 100 jours du mandat, d'aborder les défis de la JCI Bénin face à la pandémie du

COVID-19, les perspectives et de réaffirmer l'engagement du membre à servir la communauté.

Pour elle, faire le bilan des 100 jours revient d'abord à remercier les présidents des 47 Organisations Locales pour leur contribution et pour leur engagement au quotidien à travers les formations et projets communautaires réalisés pendant le premier quart de l'année. Elle n'a pas manqué de reconnaître les efforts de coordination qui sont faits par ses collègues du Comité Directeur National et a profité pour témoigner sa gratitude aux membres à vie que sont les sénateurs ainsi qu'aux anciens présidents nationaux. Pour elle, la grande reconnaissance est au membre

individuel, personne la plus importante de l'Organisation, sans qui rien ne serait possible. Elle rappelle qu'au titre des activités, elle peut mentionner la remarquable participation de l'organisation à la rentrée solennelle de la JCI Togo le 11 Janvier, la tenue de la sienne le 18 Janvier à l'Espace TIWANI de Porto-Novo sous le parrainage de la Ministre Aurélie ZOUMAROU ADAM SOULE qu'elle a remercié encore une fois au nom de tous les membres de la JCI Bénin. La tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire et de toutes les réunions statutaires mensuelles. Par ailleurs, elle a évoqué sa présence effective au Liban dans le cadre de la rencontre des Présidents Nationaux de la zone Afrique et Moyen Orient du 23 au 25 Janvier pour représenter son pays le Bénin. Abordant le point des audiences, elle a rappelé qu'en vue de renforcer ou nouer des partenariats au profit des activités du mandat, plusieurs audiences ont été accordées au bureau national. Il s'agit de l'Assemblée Nationale, du FNUAP, de l'UNICEF, de la Représentation UEMOA, de l'ARCEP, de la Coordination du Système des Nations Unies, du Ministère de l'Economie Numérique et de la Digitalisation. Ces sorties a-t-elle affirmé, ont abouti au parrainage des programmes Femme d'Exception et TOYP (TenOutstanding Young Person) par la Présidente Edibayo DASSOUNDO et le Professeur

Dandi GNANMOU qu'elle n'a pas manqué de remercier pour la confiance et leur engagement aux côtés de la jeunesse. Elle a rappelé que grâce à la disponibilité et à la mobilisation des présidents locaux, de leurs membres, au leadership des vice-présidents nationaux le projet national « Protégeons la petite enfance » a été exécuté dans six régions sur les seize que compte la JCI Bénin donc un taux d'exécution de 40%. Elle a donc adressé ses sincères félicitations aux VPNs et présidents locaux des six régions tout en encourageant les dix autres régions à ne pas manquer d'exécuter ce projet au profit de nos communautés à la reprise normale des activités. Il y va de l'accomplissement de la mission de la Jeune Chambre Internationale. Le bilan s'est achevé par un hommage à la mémoire du père fondateur Feu Emmanuel GUIDIBI et du membre IrétiManoëlle EDOUN qui nous ont quitté au cours de ce premier quart de l'année. Elle n'a pas manqué de rappeler que face à la pandémie du COVID-19, la JCI Bénin, adhérent aux décisions gouvernementales, a suspendu ses activités nécessitant un rassemblement physique et privilégie désormais le travail à distance et les rencontres en ligne. Une campagne de communication digitale sur les gestes barrières et les mesures protection a été déployée, appuyée par deux vidéos de sensibilisation dont l'une en français et l'autre

en langues nationales. A ce jour, l'Organisation informe-t-elle, prépare une campagne de don de kits de lavage des mains au profit des points de rassemblements des couches vulnérables. Elle est dans cet entretien revenue sur les modifications du calendrier international de la JCI pour cause de la pandémie du CORONA VIRUS informant les membres que la Conférence de Zone Afrique et Moyen Orient précédemment prévue pour se tenir en Mai au Burkina-Faso se déroulera si tout va bien du 12 au 15 Août. Elle a aussi fait cas de l'association de la JCI Bénin à l'initiative « ASSOUKA » contre le COVID-19 pilotée par le FNUAP et l'agence Sèmè City. Elle a pour finir invité les membres à garder le mental fort, un esprit positif tout en étant des modèles et des acteurs de la lutte contre la pandémie, avant de les rassurer de la réorganisation du calendrier afin que les différentes activités prévues pour l'année soient réalisées dans le respect des consignes. La pandémie est un mal mais également une occasion pour le membre JCI de ne pas baisser les bras mais de se réinventer pour se mettre au service de la communauté dans la riposte contre le mal. Nous sommes tous concernés et nous devons nous tenir aux côtés des autorités pour retrouver notre liberté et notre humanité accaparées par le mal a-t-elle lancé pour conclure.

### Célébration des 60 ans de parution du célèbre roman Un piège sans fin

## Le Patriarche Olympe Bhêly Quenum publie deux nouvelles écrits en 1966 et 1967

**P**ublié pour la première fois en 1960 aux éditions STOCK à Paris, le roman Un piège sans fin a 60 ans cette année. Pour commémorer les noces de diamant de l'ouvrage et rendre hommage à son auteur, Olympe Bhêly Quenum, 94 ans, la plate-forme Beninlivres, représentée par le journaliste – promoteur littéraire, Esckil Agbo et le jeune écrivain béninois, vivant en France, Ezin Pierre Dognon ont initié une série d'activités qui s'étendent sur plusieurs mois.

15 avril 1960 – 15 avril 2020. Cela fait 60 ans que le célèbre roman béninois Un piège sans fin est publié. Pour marquer cela, deux jeunes acteurs de la chaîne du livre à savoir Esckil Agbo, journaliste, Promoteur de radio Beninlivres et des Rencontres internationales du livre du Bénin et Ezin Pierre Dognon, Ecrivain, Doctorant en musicoologie ont initié une série d'activités, couvrant plusieurs mois.

Il s'agit principalement de la publication de textes – témoignages sur l'auteur et le roman, de l'organisa-

sation d'un jeu concours dédié au public, de la présentation du Prix littéraire panafricain Olympe Bhely Quenum et de la distribution dans 200 lycées et collèges du Bénin du livre Un piège sans fin. L'objectif, selon les explications des initiateurs est de célébrer l'Ecrivain Olympe Bhely Quenum, l'un des majeurs acteurs du livre africain, encore en vie.

Emu de l'initiative, le patriarche a mis à la disposition des organisateurs plusieurs de ses textes dont deux nouvelles, écrites respectivement six et sept ans après Un piège sans fin. Sur radio Beninlivres, www.beninlivres.org, le public pourra lire lesdites nouvelles à partir du lundi 20 avril.

Les débuts du roman Un piège sans fin

« Ni au Bénin, son pays natal ni en France où il vit depuis 1948, on n'a jamais vu Olympe Bhely Quenum à la télévision ». Ces propos sont d'un proche, d'un frère bien aimé de l'Ecrivain. A nos confrères de radio Beninlivres, celui-ci apprend que l'auteur de Un piège sans fin

n'aime pas apparaître dans les média. Les vacarmes médiatiques sont les "moments" qu'il désire le moins ou d'ailleurs qu'il n'aime point. Et « lorsqu'on s'en étonne, il hausse épaules et rit ».

Un piège sans fin, son roman paru, aux éditions Stock à Paris n'a jamais obtenu de vacarmes médiatiques. Cependant, il a connu six éditions chez Présence africaine qui, au départ avait rejeté le projet de publication du roman. Le manuscrit était intitulé « Le Pilorié ». Un titre qu'André Bay, Directeur littéraire des éditions Stock dans les années 60 avait trouvé « trop intellectuel ». Du coup, il proposa, Un piège sans fin, une phrase qu'il a trouvée en lisant le manuscrit. Devenu Un piège sans fin, le livre a été traduit en Anglais, en Grec et en Slovène.

Jacques Chardonne, le 1er éditeur de l'ouvrage, à l'époque avait fait à Olympe Bhely Quenum, alors jeune auteur une prédiction en ces termes : « vous êtes un jeune loup et vous avez des dents d'acier... Ce roman ira loin, très loin

». La prophétie se réalisa. Un piège sans fin fait partie, aujourd'hui du fonds de commerce des éditions Présence africaine. De même, un peu partout dans le monde, plusieurs travaux de recherches, maîtrises, thèses et bien d'autres ont été consacrés sur le roman. «

A l'Ecole normale supérieure de France, deux pages de l'œuvre ont été choisies pour « le lancement de du premier FLOC/ MOOC dédié à la grammaire français ».

Kader Gbetchédi (Collaborateur externe)

« Un Piège Sans Fin »

Olympe BHELY-QUENUM  
Ecrivain et chercheur franco-béninois  
Auteur du Roman



## WANILO, ce prince surdoué...



**L**orsque Béhanzin en 1894 sortit de la clandestinité et se rendit au Général Doods à Goho (Abomey) où il prononça un mémorable discours de reddition, se tenait à ses côtés un petit garçon de seulement 9 ans (né en 1885), le seul enfant présent à cette douloureuse cérémonie de reconnaissance de défaite.

Cet enfant, fils du souverain défait, était le préféré de sa progéniture. Il l'aimait tellement qu'il l'emmena dans sa cavale au mépris des conseils de ses chefs militaires qui ne voulaient pas qu'un même de son âge fasse l'expérience de la guérilla.

Le petit que Béhanzin nomma WANIGNILO (agir pour la postérité) et repris WANILO par les français, était un surdoué qui, du haut de son jeune âge prit le chemin de l'exil avec lui.

Une fois en Martinique, alors qu'il n'avait jamais fait l'école, il fut inscrit directement en 9ème, l'équivalent de CE2, où il montra très rapidement l'étendue de son intelligence en trustant les premières places de sa classe.

Il était si doué, si précoce et maîtrisant la langue française que déjà à 11 ans et au CM2, il remplaça au pied levé l'interprète officiel et secrétaire de son père, Fanou, qui, confronté au problème d'alcoolisme, fut rapatrié au Dahomey à la demande de Béhanzin.

Wanilo, enfant, se voit ainsi être le secrétaire et l'interprète de son père face à l'administration française en même temps qu'il continuait ses études au lycée Schoelcher de Fort de France. Dès lors, écrivit-il les lettres de protestation et de contestation que Béhanzin adressait au Président Sadi Carno à Paris pour mettre fin à son exil.

À 21 ans, Wanilo vécut la mort de son père qu'il avait accompagné en Algérie. Le souverain, malade et avant de mourir exprima à sa famille qui l'accompagnait ses dernières volontés : le rapatriement de sa dépouille au Dahomey. Les Français ne feront pas dans sa volonté et l'enterrera à Alger malgré les démarches et suplications de Wanilo et de la famille.

Ses 3 soeurs (Agbokpanon, Mekougnon et Kpotassi) qui étaient de l'exil ainsi que le reste de la cour qui accompagnait le roi rentrèrent bredouilles à Abomey sans la dépouille du roi. Wanilo ne les suivit pas. De l'Algérie, il retourna en France et présenta en 1907 sa candidature à l'École Militaire de Saint-Cyr mais les autorités françaises y opposèrent un refus catégorique.

Il se tourna alors vers les études universitaires scientifiques qu'il conclua avec un diplôme d'ingénieur agronome avant de faire des études de droit à la faculté de droit de Bordeaux. À la fin de ses études, il s'engage dans l'armée en tant qu'officier supérieur de grade d'artillerie en 1914 une première pour un négro-africain dans l'armée française.

En 1916, le 16 février, en pleine 1ère guerre mondiale, il se maria à Maria Valentina Ducaud, une fille issue d'une des familles de la haute bourgeoisie bordelaise. Il se fera démobiliser après la guerre, et intégra la corporation d'avocats où il devint le PREMIER AVOCAT NOIR de l'histoire inscrit au barreau de Paris. Pendant toutes ces

### Togo

## Décès de Edem Kodjo ancien 1er ministre



L'ex-Premier ministre togolais et ex-Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine Edem Kodjo est mort.

L'illustre personnage a rendu l'âme tôt ce samedi à Paris en France, a-t-on appris de sources proches de la famille.

Né le 23 mai 1938 à Sokodé, l'ex-Premier ministre, mort à l'âge de 82 ans, a occupé de hautes fonctions au Togo et à l'international. Avant cette disparition, il était président de la fondation Pax Africana très active dans la médiation et la promotion de la paix sur le continent.

### Biographie

Edem Kodjo arrive en France en novembre 1957 et s'inscrit à la faculté des sciences économiques et de ges-

tion à Rennes. À son arrivée à l'université, il adhère à la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) une fédération qui était un passage obligé pour la majorité des étudiants africains. C'est à cette même période qu'il fit la connaissance d'Henri Lopès ancien Premier ministre et ambassadeur congolais qui lui militait dans la branche parisienne de l'association. Il est ensuite diplômé de l'École nationale d'administration française (promotion Blaise Pascal, sortie en 1964).

De 1969 à 1971, il a été un des dirigeants du Rassemblement du peuple togolais (RPT), alors parti unique. Il a été ministre de l'Économie, puis des Affaires étrangères dans les années 1970.

Sur le plan international, il a été gouverneur du Fonds monétaire international (FMI) de 1967 à 1973 et secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine de 1978 à 1983. À la tête de cette organisation continentale, il fit face à la crise du Sahara occidental, et fut à l'origine du Plan de Lagos.

Démocrate convaincu, il s'oppose à l'autoritarisme croissant dans le parti unique RPT vers la fin des années 1970. Pour contrer son prestige, le

général Eyadema, s'opposa à son action à la tête de l'Organisation de l'unité africaine. Au terme de son mandat à la tête de l'OUA, Edem Kodjo s'exila en France. Au début des années 1990, à la pointe du combat pour l'avènement d'une démocratie multipartite, il créa l'Union togolaise pour la démocratie (UTD). Candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle de 1993, il boycott finalement le scrutin. Lors des élections législatives de 1994, l'UTD obtient 7 sièges sur 81 mais Kodjo s'allie avec le RPT, l'ancien parti unique du général Eyadéma et devient premier ministre. Après son départ de la pri-mature en 1996, il renforça son parti grâce à la fusion avec trois autres partis d'opposition et créa la Convergence patriotique panafricaine (CPP).

Le 9 juin 2005, le président Faure Essozimna Gnassingbé l'appelle pour former un gouvernement et rétablir le calme dans le pays à la suite des troubles survenus après la mort de Gnassingbé Eyadéma. Yawovi Agboyibo lui succède le 20 septembre 2006. En 2009, à l'âge de 71 ans, Edem Kodjo fait publiquement ses adieux à la politique.

En 2009, à l'âge de 71 ans, Edem Kodjo fait publiquement ses adieux à la politique.



## L'Afrique subsaharienne vers sa première récession depuis 25 ans selon la banque mondiale

Dans un communiqué en date de ce 9 avril 2020 à WASHINGTON, on apprend que la croissance en Afrique subsaharienne a été touchée de plein fouet par la pandémie de coronavirus et devrait se rétracter fortement entre 2019 et 2020, passant de 2,4 % à -5,1 %, plongeant la région dans sa première récession depuis plus de 25 ans, selon la dernière édition d'Africa's Pulse, le rapport semestriel de la Banque mondiale consacré à la conjoncture économique africaine. « La pandémie de Covid-19 teste les limites des sociétés et des économies du monde entier, et elle risque de porter un coup particulièrement dur aux pays africains », déclare Hafez Ghanem, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique. « Nous mobilisons un maximum de ressources pour aider les pays à répondre aux besoins médicaux immédiats et essentiels à la survie de leur population. C'est pourquoi nous appelons les créanciers bilatéraux officiels à un moratoire du service de la dette qui permettrait de libérer des liquidités indispensables pour renforcer les services de santé afin de faire face au COVID-19 et sauver des vies, financer les filets de protection sociale pour préserver les moyens de subsistance, aider les travailleurs qui ont perdu leur emploi, soutenir les petites et moyennes entreprises et assurer la sécurité alimentaire. »

Les auteurs du rapport recommandent aux décideurs africains de concentrer leur stratégie sur l'objectif de sauver des vies et de protéger les moyens de subsistance, en s'attachant à renforcer les systèmes de santé et à réagir rapidement pour minimiser les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Ils préconisent également de déployer des programmes de protection sociale, en recourant notamment aux transferts monétaires, à des distributions d'aliments et des dispenses de redevances, afin de venir en aide aux ménages et, en particulier, aux travailleurs du secteur informel.

L'analyse chiffre les pertes de production liées à la pandémie de Covid-19 entre 37 et 79 milliards de dollars en 2020, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : la désorganisation des échanges et des chaînes de valeur, qui pénalise les exportateurs de produits de base et les pays fortement intégrés dans les filières mondiales ; la réduction des flux de financement étrangers (transferts de fonds des migrants, recettes touristiques, investissements directs étrangers, aide étrangère) et la fuite des capitaux ; l'impact direct de la pandémie sur les systèmes de santé ; et les perturbations consécutives aux mesures de confinement et à la réaction de la population. Si la plupart des pays africains sont touchés à des degrés divers par la pandémie, la croissance du produit intérieur brut réel devrait, en particulier, marquer fortement le pas dans les trois plus grandes économies de la région (le Nigéria, l'Angola et l'Afrique du Sud) sur fond de faiblesse persistante de la croissance et des investissements. D'une manière générale, les pays exportateurs de pétrole seront les plus durement touchés tandis que la croissance devrait fortement ralentir dans les deux zones les plus dynamiques de la région — l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté d'Afrique de l'Est — en raison de l'atonie de la demande extérieure, de la rupture des chaînes d'approvisionnement et de la perturbation des productions nationales. L'activité touristique devrait payer au prix fort les graves perturbations dans le secteur du voyage. La crise du Covid-19 risque également de provoquer une crise alimentaire en Afrique, la contraction de la production agricole risquant

d'atteindre entre 2,6 % dans le scénario optimiste mais jusqu'à 7 % en cas de blocages commerciaux. Les importations de denrées alimentaires vont elles aussi fortement reculer (de 13 à 25 %), plombées par des coûts de transaction plus élevés et une demande intérieure en baisse. Plusieurs pays africains ont réagi rapidement et de façon décisive pour enrayer l'apparition et la propagation du coronavirus, suivant en cela largement les directives internationales. Mais le rapport met en évidence plusieurs facteurs susceptibles de contrarier les mesures d'endiguement et d'atténuation mises en place, en particulier la surpopulation dans les quartiers urbains informels, le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement et la fragilité des systèmes de santé. L'ampleur de l'impact dépendra en dernier ressort de la réaction de la population, de la propagation de la maladie et de la réponse apportée par les pouvoirs publics. En se conjuguant, tous ces facteurs risquent d'entrainer une baisse de la participation au marché du travail, une sous-utilisation du capital, une moindre accumulation de capital humain et d'avoir des conséquences durables sur les niveaux de productivité. « Face à la pandémie de Covid-19, les pays prennent non seulement des mesures de confinement, mais ils déploient aussi un arsenal de mesures budgétaires et monétaires d'urgence, avec bon nombre de banques centrales dans la région prenant des décisions importantes, en abaissant notamment les taux d'intérêt ou en injectant à un niveau inédit des liquidités dans l'économie », indique Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique. « Mais il faut veiller à ce que la réponse budgétaire intègre bien les interventions de protection sociale destinées en particulier aux travailleurs du secteur informel et sème les graines pour rendre nos économies plus résilientes. » Les auteurs insistent sur la nécessité d'apporter une réponse politique adaptée reflétant la structure des économies africaines (notamment la place importante du secteur informel) et les contraintes spécifiques auxquelles sont confrontés actuellement les responsables politiques, en particulier la réduction des marges de manœuvre budgétaires, les risques accrus de surendettement et le manque global de capacités opérationnelles pour répondre à la crise. « Les mesures immédiates sont importantes, mais seul un allégement de dette permettra d'injecter les ressources indispensables pour lutter contre la pandémie et préserver la stabilité macroéconomique de la région », souligne Cesar Calderon, économiste principal à la Banque mondiale et auteur principal du rapport. En raison de la pandémie de Covid-19, les conjonctures économiques nationales et régionales sont très fluctuantes et sujettes à des évolutions quotidiennes. L'analyse présentée dans le rapport se fonde sur les dernières données nationales disponibles la première semaine de mars 2020. Le Groupe de la Banque mondiale prend des mesures rapides et de grande envergure en vue d'aider les pays en développement à renforcer leur action contre la pandémie et à améliorer la veille sanitaire et les interventions de santé publique, tout en soutenant le secteur privé pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités et maintenir les emplois. Il prévoit d'apporter jusqu'à 160 milliards de dollars de financements au cours des 15 prochains mois, afin d'aider les pays à protéger les populations pauvres et vulnérables, soutenir les entreprises et favoriser le redressement de l'économie